

# Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Septembre 2015



## DOSSIER les déplacements doux

<b>Au fil</b> de l'actu .....	p.2
<b>Vie</b> municipale .....	p.4
<b>Vie</b> locale .....	p.16
<b>Les rendez-vous</b> du mois .....	p.25
<b>Vie</b> quotidienne .....	p.26



PONT SAINT MARTIN



## Fête d'été de La Farandole

À l'invitation de Yannick Fétiveau, maire et Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité, les parents, enfants et le personnel de La Farandole étaient réunis le **vendredi 26 juin** pour fêter l'été.

Ce traditionnel rendez-vous permet à tous de se retrouver en fin d'année pour revenir sur les projets et les activités de l'année, découvrir ou redécouvrir les locaux dans lesquels les enfants évoluent tous les jours et échanger plus longuement avec les membres du personnel et les élus. C'est donc dans une ambiance conviviale et familiale que chacun a pu profiter de cette belle soirée ponctuée par une surprise : le spectacle « Dans ma poubelle », proposé par Yannick Maë. Avant de quitter le jardin de La Farandole rempli de rires et de joie, tous se sont souhaités un bel été et se sont donnés rendez-vous en septembre pour les plus petits tandis que les plus grands prendront le chemin de l'école pour leur première rentrée !



Magazine municipal d'informations  
de la mairie de Pont Saint Martin  
02 40 26 80 23  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires  
Directeur de la publication :  
Yannick Fétiveau  
Relecture : commission  
communication et vie participative  
Création graphique et mise en page :  
Studio Sinaé - www.sinae.fr  
Impression :  
Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56  
Dans une démarche environnementale,  
ce bulletin a été imprimé sur papier  
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être  
publiées dans ce magazine d'information  
doivent impérativement être déposées en  
mairie ou envoyées par e-mail avant  
le 2 du mois précédent. Contact :  
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

## Vernissage de l'expo

Petits et grands sont venus nombreux à la médiathèque le **16 juin** dernier pour découvrir les carnets de voyages réalisés par les écoles suite aux ateliers animés par Soazig ZZ.

Les CM2 des écoles Les Halbrans et Saint-Joseph ont clôturé leur dernière année d'école primaire en beauté, avec l'exposition de leurs carnets de voyage. Ils étaient fiers de présenter leur travail et sont venus nombreux avec leurs familles le soir du vernissage. À cette occasion, Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels, a rappelé que « *la création de carnets de voyage proposée par Soazig Dréano s'inscrit dans la programmation culturelle 2015 de la médiathèque dont le fil rouge est le voyage* ».

Les ateliers, qui se sont déroulés aux abords des Prés Moreau, avaient pour objectif d'initier les enfants au style et aux techniques du carnet de voyage. À travers leurs dessins au pinceau chinois, aquarelles et poèmes, ils ont mis le patrimoine naturel



## Sortie intercommunale pour les aînés

Le groupe de travail "Personnes Agées" (commission "Actions de Territoire" de la Communauté de Communes de Grand Lieu) a proposé aux aînés une sortie guidée au Jardin des Plantes de Nantes. 61 seniors, habitants des neuf communes, se sont retrouvés le **23 juin** dernier, pour un après-midi « découverte ». Six Martipontains ont participé à cette sortie, accompagnés par deux élues du conseil municipal.

Un après-midi fort apprécié par les participants qui ont pu savourer ce bel environnement mis en lumière par les explications du guide. Une sortie plaisante qui favorise le lien avec les personnes des communes voisines tout en alliant promenade et culture botanique.







## Le départ des seniors en vacances approche !

Pour la sixième année consécutive, les municipalités de Pont Saint Martin et de La Chevrolière, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), ont uni leurs moyens pour proposer un séjour vacances aux seniors qui le souhaitent.

Cette année, c'est la commune de Chedigny, en Indre-et-Loire, qui accueillera les 35 « vacanciers » du programme Seniors en Vacances, **du 21 au 25 septembre** (26 Martipontains et 9 Chevrolins). L'objectif de ce séjour est de favoriser le départ en vacances des seniors en leur proposant un séjour à moindre coût. Le transport, d'un montant de 1660 €, est pris en charge par les communes au prorata du nombre de bénéficiaires. Les seniors, sous condition de ressources, peuvent ensuite bénéficier d'une aide de l'ANCV de 150 €, pour financer le voyage d'un montant de 325 €. **« Ce dispositif rencontre un franc succès. Il permet à cette classe d'âge ayant moins eu l'occasion de partir en vacances au cours de sa vie, de pouvoir s'offrir une escapade peu coûteuse. Encadrés par deux accompagnatrices qui font le lien entre les seniors et le prestataire touristique, les seniors pourront profiter pleinement de leur séjour. »**, indique Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité. Actuellement, un séjour est proposé tous les ans, aux seniors de 70 ans et plus qui le souhaitent, dans la limite des places disponibles.

# sition « Carnets de voyages »

martipontain à l'honneur. En effet, les visiteurs de l'exposition auront pu y reconnaître les Prés Moreau, l'Ognon et les Dames de Pierre... Herbes folles, petites bêtes et poèmes sont restés exposés dans la salle d'animation du 3<sup>ème</sup> Lieu jusqu'à la fin du mois d'août.

Bravo à tous pour ce beau travail !



## Travaux de la rue de Lavau et des Ménanties

Les différentes réunions publiques qui ont eu lieu dans ce secteur ont permis de valider des projets répondant à deux objectifs : sécuriser le cheminement piéton et faire ralentir les véhicules. Suite à cette validation, une consultation a été lancée afin de retenir une entreprise rapidement. Les travaux ont donc commencé la dernière semaine de juin, s'étalant jusqu'à la dernière semaine d'août. Comme évoqué lors des réunions publiques, une consultation auprès des riverains pour les emplacements des potelets a été réalisée avant leur implantation dans le sol.

Un premier retour positif des riverains pour ces aménagements nous est parvenu, témoignage qu'une démarche participative, même si elle peut paraître longue, démontre son efficacité.

Septembre :  
c'est la rentrée !



Chers Martipontains,

Si la mise en œuvre de la semaine des 4 jours et demi et des TAP a marqué la rentrée scolaire de septembre 2014, celle-ci sera ponctuée par l'arrivée du conseil municipal enfants dont les élections sont programmées le jeudi 5 novembre.

Pour nos associations, c'est la reprise après la trêve estivale, avec en perspective le Forum Associatif et Commercial (Nouvelle version) : les 5 et 6 mars, commerçants, artisans et associations pourront valoriser leur savoir-faire.

Concernant les projets communaux, outre la réception des travaux de voirie rue des Ménanties et rue de Lavau, venant sécuriser les déplacements dans ces deux secteurs, septembre marquera le début d'une période de 4 mois, riche en études et en réalisations.

Les travaux visant l'évolution de l'offre de parkings au cœur du centre bourg et la restauration du réseau d'assainissement collectif dans les secteurs de la Nivardière et de la résidence du Lac sont actés et programmés ce dernier trimestre 2015. Conjointement, plusieurs missions de maîtrises d'œuvres seront lancées pour préparer la programmation des réalisations 2016 et 2017. Ces études concernent les aménagements des rues du Pays de Retz, du Vignoble et d'Herbauges, le projet d'assainissement collectif du cœur du village du Champsiôme, et l'étude hydraulique communale suite à l'appel à candidatures.

Sur le plan intercommunal, l'enquête publique puis le démarrage de la maîtrise d'œuvre portant sur l'extension du Parc Economique de Viais, nous laissent envisager un dépôt du permis d'aménager pour la fin d'année pour un commencement des travaux en avril 2016. En parallèle, nous menons un travail de fond avec la SELA et la Commission Locale de l'Eau afin de trouver les solutions permettant d'envisager la création de la zone économique dite du D2A au nord de la commune dans les meilleurs délais.

Toute l'équipe est au travail pour positionner notre commune sur les bons rails, conformément à nos engagements. Une bonne préparation est indispensable au succès des opérations.

Bonne rentrée à tous !

Yannick Fétiveau  
Maire de Pont Saint Martin

Vie

municipale

## La médiathèque « Le 3<sup>ème</sup> Lieu », un espace public pour tous

Une équipe de deux agents et de bénévoles vous accueille du mardi au samedi aux heures suivantes :

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h

**Ouverture partielle : accès salon café presse**

Jeudi : 9h-10h

Samedi : 9h-10h

Pour connaître les conditions de prêts, les différentes animations, les nouveautés, pour consulter votre compte (réserver, prolonger vos documents, faire des suggestions...), connectez-vous au site de la médiathèque : <http://web.afi-sa.net/mediatheque-pontsaintmartin.net/>

Chaque abonné peut utiliser l'espace multimédia, emprunter 6 documents écrits et un DVD pour une durée de trois semaines. Vous trouverez plus de 10 000 livres, 250 DVD et 28 abonnements à des périodiques.

La médiathèque accueille toutes les classes de la commune à raison de trois séances par an sur un thème. Elle travaille aussi en partenariat avec le service enfance et jeunesse (crèche, RAM, accueil de loisirs) pour développer le goût du livre et de la lecture des plus

jeunes Martipontains. Des lectures à voix haute sont aussi proposées aux résidents de la maison de retraite qui le souhaitent afin de maintenir ce plaisir partagé du texte et des souvenirs qu'il suscite.

### HEURE DU CONTE

**Mercredi 16 septembre à 16h**

À partir de 4 ans (abonnés de la médiathèque ou non)

Pour cette rentrée, nous vous proposons une séance unique de lecture d'histoires dans la Boîte à Lectures suivi d'un petit goûter. Inscription obligatoire au 02 40 32 79 27.

### SAMEDI DE LIRE

**Samedi 26 septembre à 15h  
Salle d'animation / Public adulte**

Envie de partager vos dernières lectures coup de cœur ? Ou tout simplement envie de glaner de nouvelles idées de lecture au moment de cette rentrée littéraire ?

Nous vous proposons, pour la deuxième année consécutive, un temps de partage autour des livres et de la littérature.



# Le compte-rendu du conseil municipal du 25 juin en bref

## DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE PROJET DES JARDINS DU BOURG

Dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programme permettant la réalisation de logements locatifs sociaux dits « Les jardins du bourg », la commune a déjà procédé à l'achat d'une partie des terrains situés dans le périmètre de ce secteur pour un prix total de 239 600 €. Pour l'autre partie, la commune de Pont Saint Martin a pris l'attache de l'Agence Foncière de Loire Atlantique qui se substitue à elle pour assurer le portage foncier des autres parcelles d'une superficie globale de 707 m<sup>2</sup> et qui seront acquises pour un montant de 70 700 €.

L'évaluation du coût total de cette opération est de l'ordre de 310 300 €. La réalisation de ce projet est prévue sur une durée de 4 ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique dans le cadre du contrat de territoire 2013-2015 à hauteur de 32 % des dépenses subventionnables.

## RÉPARTITION DU FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) EN 2015

L'article 144 de la Loi de Finances pour 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme de péréquation appelé Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le conseil communautaire du 24 juin a attribué le versement du FPIC, d'un montant

total de 609 586 €, dans son intégralité aux communes membres de la Communauté de Communes de Grand Lieu suivant une répartition dérogatoire libre qui ventile le montant de la part revenant à la CCGL entre les communes, suivant la règle de répartition de droit commun.

Ensemble intercommunal	Répartition DÉROGATOIRE LIBRE
	Montant total du FPIC 2015 réparti entre les communes membres
CCGL	0 €
LE BIGNON	55 887 €
LA CHEVROLIERE	98 182 €
LA LIMOUZINIÈRE	55 139 €
MONTBERT	69 556 €
PONT SAINT MARTIN	126 198 €
SAINT COLOMBAN	89 296 €
SAINT LUMINE DE COUTAIS	55 172 €
SAINT PHILBERT DE GD LIEU	195 464 €
GENESTON	81 899 €
<b>TOTAL</b>	<b>826 793 €</b>

## RESTAURATION SCOLAIRE

Suite au lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire (lot 1) et la fourniture et la livraison de goûters pour le service Enfance-Jeunesse (lot 2), la commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 juin afin d'examiner les dossiers de chacun des candidats. 4 entreprises ont présenté des candidatures et des offres recevables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé, **pour le lot 1**, de retenir l'offre de l'entreprise Elior pour un montant de :

- 3,396 € HT pour le repas enfants, soit 3,583 € TTC
- 3,708 € HT pour les repas adultes, soit 3,912 € TTC

Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou téléchargeable sur le site Internet

[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)



Au vu du rapport d'analyse des offres, **pour le lot 2**, c'est également l'offre de l'entreprise Elior que le conseil municipal a décidé de retenir pour un montant de :

- 0,49 € HT soit 0,517 € TTC

## RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉSIDENCE DU LAC ET DE LA RUE DE LA NIVARDIÈRE

La commune a engagé un programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

Elle a retenu le cabinet de maîtrise d'œuvre Artélia pour la réalisation des études précédant la réhabilitation des réseaux d'assainissement suivant l'estimation de travaux suivante :

### Lot 1 : Réhabilitation des ouvrages

- Résidence du Lac : 98 139 € HT
- Rue de la Nivardière : 37 542,50 € HT

### Lot 2 : Contrôle qualité

- Résidence du Lac : 6 090,50 € HT
- Rue de la Nivardière : 2 967,50 € HT

Une procédure adaptée a été lancée pour ce marché de travaux par avis d'appel public à la concurrence. Après analyse, les travaux seront confiés à l'entreprise Technilab.





## En route pour une nouvelle année scolaire !

À la veille de la rentrée 2015/2016, quelques questions à Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive, afin de découvrir, en avant-première, les principales nouveautés et propositions de cette année scolaire.

### Comment se présente l'année scolaire 2015/2016 ?

**Martine Chabirand :** L'année se présente très bien ! Les effectifs scolaires sont stables : nous n'avons pas d'ouverture ni de fermeture de classe cette année. L'organisation et le programme des Temps d'Accueil Pédagogiques (TAP) sont maintenant bien calés. La rentrée 2015 se fera donc en toute sérénité.

### Y a-t-il des nouveautés pour cette année ?

Suite au lancement d'un nouvel appel d'offres, le prestataire Elixir a été reconduit pour la fourniture et la livraison des repas en liaison froide pour le restaurant scolaire.



Le cahier des charges a été amélioré : désormais toute la viande sera française et labellisée. La qualité de la démarche environnementale dans la proposition de la

prestation a également été évaluée. Par contre, au vu de l'augmentation considérable du prix du repas que cela engendrait, nous n'avons pas opté pour l'intégration de produits biologiques dans les menus. Même pour un seul produit bio par semaine, l'augmentation du coût du repas était disproportionnée ! Autre nouveauté : la société Elixir fournira également les repas pour La Farandole et le goûter pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances avec, chaque jour, un produit laitier, un produit céréalier et un produit fruitier. A partir de cette rentrée, les élèves de CP seront servis à table. Cette organisation est mieux adaptée à cette tranche d'âge et permettra également de fluidifier le passage au self.

Quelques changements sont aussi à noter au niveau des horaires :

- L'école maternelle Les Halbrans commencera désormais à 8h50 pour permettre aux parents d'emmener plus facilement les enfants à l'école élémentaire et à l'école maternelle (Début de la journée à l'école élémentaire Les Halbrans à 8h45).
- Le mercredi midi, tous les enfants dont les parents ne seront pas présents au portail seront emmenés à la Maison de l'Enfance pour un accueil gratuit jusqu'à 12h15 puis la tarification de l'accueil périscolaire sera appliquée jusqu'à 13h.
- Enfin, sur proposition de la communauté éducative et en accord avec les représentants des parents d'élèves, les horaires des TAP en maternelle pour l'école Les Halbrans seront désormais tous les jours, de 13h35 à 14h10. Cette disposition s'adapte mieux au rythme de l'enfant et à son besoin de repos et de calme. Les grandes sections profiteront de ce moment-là pour faire des jeux calmes ensemble ou libres, tandis que les petites et

moyennes sections poursuivront la sieste commencée un peu plus tôt. Je remercie une nouvelle fois l'équipe enseignante qui est à l'origine de cette proposition pour le bien-être de l'enfant.

### Justement, au sujet de la mise en place des TAP, quel est le bilan de l'année 2014/2015 qui était la première année de fonctionnement de ce service municipal ?

Le bilan de cette année de mise en service est très positif. Conformément à nos engagements, nous avons consulté les enseignants, les parents d'élèves, les animateurs et les enfants à la fin de l'année afin de recueillir leurs avis. À l'unanimité, le dispositif est très apprécié. Nous avons de bons retours des enfants qui ont fréquenté les parcours ou les propositions d'animation ponctuelles. Les animateurs trouvent aussi leur compte dans une organisation qui laisse la part belle à leur inventivité et les enseignants ont salué la qualité des relations avec les animateurs. Ils apprécient également particulièrement les retours au calme, organisés au sein des classes 10 minutes avant la reprise des enseignements qui leur assurent une ambiance propice au travail et aux apprentissages dès la reprise des cours. Pour l'année à venir, certaines activités seront reconduites pour permettre à d'autres enfants d'en bénéficier et de nouvelles propositions viendront étoffer la palette des choix. Les parcours mis en place pour les grandes sections ont été très difficiles à suivre pour la majorité des enfants, ils ne seront pas reconduits.

L'aide de l'État pour l'organisation de ces nouveaux temps étant confirmée pour l'année à venir, les TAP resteront gratuits pour l'année scolaire 2015/2016.

**En dehors des TAP, des activités sont-**

## elles proposées aux enfants par la municipalité, sur le temps scolaire ?

Oui, la municipalité se donne pour objectif de favoriser l'ouverture des élèves à d'autres pratiques. Cette politique est basée sur deux piliers : l'éveil culturel avec Musique et Danse en Loire-Atlantique et l'apprentissage du « savoir nager » avec des séances de natation pour tous les élèves à partir de la grande section.

Notre engagement avec Musique et Danse en Loire-Atlantique va bien au-delà du dispositif de base proposé par l'association car nous prenons en charge 5h d'interventions supplémentaires par classe pour atteindre 9h d'intervention par classe du primaire pour un montant qui approche les 10 500 € par an. C'est une chance pour les élèves martipontains d'être scolarisés dans une des deux communes en Loire-Atlantique qui va au-delà du dispositif de base proposé par Musique et Danse (4h/classe de primaire) ! Nous avons également la chance d'avoir sur le territoire intercommunal le centre aquatique Le Grand 9 qui permet à tous les enfants, de la GS au CM2 de bénéficier de l'apprentissage de la natation un trimestre par an. Cette activité a un coût d'environ 22 500 €/an. Si le Grand 9 était un peu engorgé ces dernières années, la réhabilitation de la piscine de plein air de Montbert, l'Aqua 9, a permis de mieux répartir les créneaux proposés aux différentes écoles du secteur. Pour rappel, lors de la création du Grand 9 en 2004, toutes les communes de la Communauté de Communes de Grand Lieu avaient opté pour un apprentissage de la natation pour tous les élèves des classes de grande section au CM2. Outre le fait que cela permette aux enfants d'appréhender le milieu de l'eau, et pour certains, le savoir nager, la somme

d'environ 200 000 € versée tous les ans par les 9 communes permet d'assurer la stabilité financière de l'équipement.



Autour de ces deux fondamentaux, des propositions complémentaires viennent jalonner l'année : lors de la semaine de l'environnement, une sensibilisation à la protection de celui-ci est proposée à chaque école ; la médiathèque organise également des ateliers d'écriture avec l'appui d'un prestataire proposant un projet adapté ; enfin, un spectacle est proposé dans l'année aux élèves de maternelle. L'ensemble de ces propositions a un coût global pour les 3 écoles d'environ 4 300 €.

Grâce à cette offre diversifiée en faveur des enfants scolarisés sur la commune, que ce soit au travers des TAP ou des activités organisées au sein des écoles, la municipalité permet à chacun de s'ouvrir au monde au travers de la découverte de disciplines différentes permettant de développer de nouvelles compétences.

Je souhaite à chacun une excellente rentrée et une année scolaire riche en découvertes et en apprentissages !



RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique sera organisée le 17 octobre à 10h30 au bungalow du Champsôme pour vous présenter le projet d'assainissement non collectif.



# Partez à la découverte de l'Afrique à la fête du Vieux Pressoir !

Le traditionnel rendez-vous de la rentrée des familles martipontaines vous fera voyager jusqu'en Afrique les 19 et 20 septembre. Cette année encore, une programmation riche en découvertes vous est proposée, en partenariat avec l'association nantaise Casa Africa.

## Le samedi 19 après-midi

des ateliers seront proposés à partir de 14h30 pour les enfants dès 5 ans :

### - Dégustation de produits d'Afrique :

La patate douce, la Calebasse, le gingembre, l'hibiscus ou encore la banane plantain sous toutes ses formes (sucrée, salée...) sont des produits naturels venus du continent africain souvent méconnus malgré leurs vertus alimentaires et pour la santé.

### - Atelier de teinture indigo

Teinture millénaire et naturelle, l'indigo est indissociable des traditions textiles de l'Afrique. L'atelier est ainsi l'occasion de faire découvrir un savoir-faire ancestral qui se pratique encore aujourd'hui et en particulier en Afrique de l'Ouest.



### - Atelier nattes africaines

La tresse africaine fait partie intégrante de l'histoire de l'Afrique et particulièrement de l'Afrique subsaharienne. Chaque tressage ou natte a une signification, un sens caché, un temps et une heure dédiés.

### - Atelier percussions africaines

Djembé, doumdoum, balafon, conga, luth, tambour : découverte des percussions africaines et initiation aux rythmes traditionnels guinéens.

Après le goûter, vers 17h, la chorale africaine nantaise KUI BO TO nous fera

l'honneur d'une prestation. L'Ensemble Kui Bo To, regroupe des choristes venus de plusieurs chorales de l'agglomération nantaise et nazairienne. La spécificité du projet Kui Bo To réside dans le répertoire exclusivement orienté vers les langues de cultures africaines et créoles. Ils nous interpréteront des chants africains à la parole ludique, anecdotique ou didactique où berceuses, scènes de la vie quotidienne et récits philosophiques se côtoient dans une liberté qui n'a d'égale que celle de la parole. Ces chants à trois ou quatre voix mixtes seront soutenus de rythmes de tambours.

## Dimanche 20 après-midi

Amadou Sanfo, musicien et conteur africain, vous invitera au voyage à travers deux spectacles :

### - 15h30 : Sur la route de la savane - De 3 à 6 ans

Sortie en taxi-brousse à travers la savane africaine, là où les animaux luttent chaque jour pour préserver leur milieu naturel.



### - 16h45 : Sous l'arbre à palabres - Tout public

Sous l'arbre à palabres, tout se dit, tout se sait, tout peut s'entendre. On y fait des choix, on y annonce des bonheurs comme des malheurs. On y trouve la sagesse qui nous fera grandir. On est au cœur battant du village...

## Samedi et dimanche après-midi, de 14h30 à 18h30

Venez découvrir une exposition unique issue de la rencontre d'un peintre boscoën, Bernard Guérin et d'un photographe nantais, Sylvain Woodey. Bernard Guérin est originaire de Bouaye. Sa démarche artistique



s'appuie sur la relation à l'autre. « *Le choix du portrait africain n'est pas anodin. J'aime leur joie de vivre et leur approche de la vie. Pour moi le noir de la peau focalise l'émotion sur le blanc du regard et sur le rouge de la bouche. Ils dégagent alors un formidable reflet de nos pensées intérieures. Je les dessine comme une carte sentimentale. Je voyage comme eux et j'invite surtout le spectateur à voyager en eux.* » explique-t-il. Sylvain Woodey, photographe autodidacte de 37 ans, présentera quant à lui une série de 14 portraits de résidents nantais aux origines africaines et mettant également à l'honneur leurs parcours et leur rapport au tissu wax. Cette exposition nous montre qu'un vêtement peut refléter l'état d'esprit de celui qui le porte mais également être vecteur d'émotions face à son entourage. Pour le wax, ce constat est d'autant plus flagrant que ce tissu, très coloré et aux motifs pleins de significations, est devenu l'un des symboles de l'identité africaine.



# Retour sur une fête de la musique... décoiffante !

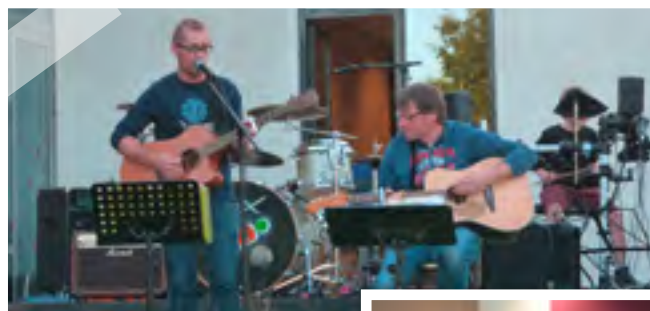
Un temps agréable, un lieu sécurisé mais surtout une programmation éclectique, mêlant amateurs et professionnels aux styles de musique complètement différents ont fait de l'édition 2015 de la fête de la musique une vraie réussite !



Le groupe de rock nantais Cachemire : une prestation décalée et décoiffante qui a su mettre l'ambiance au-delà du parvis du 3<sup>ème</sup> Lieu !



L'UCAPL proposait boissons et sandwiches sur place, la pizzeria Pat'à Pizz' et le vendeur de burgers Nesoneburgers étaient également partenaires de la soirée.



Reprises françaises et anglaises pour 5<sup>ème</sup> Saison et Les 4'zamis, groupes composés d'amateurs martipontains.



M. Léon et son orgue de barbarie se sont promenés d'étage en étage à la rencontre des résidents de la maison de retraite La Roselière qui ont pris plaisir à pousser la chansonnette !



Chansons à la carte et a capella par les Garçons S'il Vous Plaît !



Entre deux sets de rock, la fanfare Elan Harmonie Musique de Rue est venue rythmer la soirée dans une ambiance banda.



Rock fusion par le groupe Q-Ex qui a clôturé la soirée en beauté !





## Déplacements doux quand la citoyenneté rime avec « mieux vivre, ensemble »

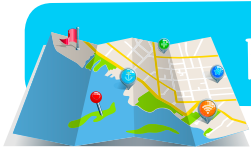
La commune de Pont Saint Martin comporte deux visages sur son territoire. Une partie de la commune est urbaine avec sa densification d'habitation. Et de l'autre côté, nous avons une commune rurale avec des "villages", des larges espaces agricoles .

Il faut donc pouvoir concilier ces deux aspects de la commune en créant du sens à cette image de ville à la campagne de notre commune.

Le développement des déplacements doux est une formidable opportunité afin de créer des liens entre le Pont Saint Martin urbain et le Pont Saint Martin des champs.

Ce dossier, outre la présentation des enjeux de ces déplacements doux et la nécessité pour nous de changer nos habitudes, vous présentera un plan de l'existant et des possibilités sur la commune.





RETROUVEZ LA CARTE DES DÉPLACEMENTS DOUX EN P 14.



## Les déplacements doux et leurs enjeux

Qu'est-ce qu'un déplacement doux ? C'est un déplacement se réalisant avec un moyen de transport sans moteur (marche à pied, vélo, etc.). Sur notre commune, l'utilisation de son véhicule n'est pas forcément la solution la plus adéquate pour certaines tâches de la vie quotidienne (acheter du pain, aller à la pharmacie, chez le médecin etc.).

Dans le cadre de la création de nouvelles zones urbanisées, la commune a toujours eu le souci d'intégrer ces déplacements doux afin de créer des accès privilégiés au cœur du bourg. C'est par exemple le cas du lotissement du Haugard qui est relié au centre bourg par des voies dédiées aux piétons et vélos.

### LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Ces dernières décennies, la question du changement climatique remet en question notre mode de vie, notamment la manière de nous déplacer. Le transport participe aux pollutions que ce soit de monoxyde de carbone, de dioxyde de soufre ou de particules fines etc. Changer nos habitudes de déplacements en privilégiant les transports en commun ou les modes doux au détriment de la voiture permettra de réduire les nombreuses pollutions.

### LES ENJEUX SANITAIRES

La manière de nous déplacer a également un impact sur la santé. En effet, de plus en plus d'études scientifiques soulignent le lien entre la pollution et l'augmentation de certaines maladies (asthmes, insuffisances respiratoires etc.)

Enfin, le risque d'accident est présent lors de nos déplacements que ce soit en voiture ou en deux roues motorisées.

### LES ENJEUX URBAINS

L'augmentation de la population dans nos communes a pour conséquence une augmentation du nombre de véhicule sur les routes. Le développement des voiries exclusivement routières s'est traduit par une segmentation des espaces urbains, rendant difficile l'usage des modes doux.

À cela, l'on peut ajouter l'usage prioritaire de la voiture dans l'espace public au détriment d'autres modes de déplacements.

### LES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Les déplacements représentent une part de plus en plus importante des dépenses des ménages français. Avec un prix du pétrole relativement élevé de par sa raréfaction, la société cherche des solutions alternatives à la voiture. De plus, l'étalement urbain impose des trajets domicile-travail de plus en plus longs ce qui a un impact sur les coûts d'entretien de la voirie pour la collectivité et induit une hausse de la fiscalité.

Tous ces enjeux peuvent paraître généralistes mais ils s'appliquent aussi à notre commune.

Nous savons tous que la commune connaît une augmentation du trafic automobile constante et cela quelque soit le type de voie (route départementale ou voie communale).

**Malgré des aménagements sécuritaires et de nouvelles infrastructures routières, le choix d'une mobilité dite plus douce doit s'imposer comme une alternative afin de diminuer le nombre de véhicules sur nos routes.**

### Quand tout est lié !

Comme tout projet, il ne faut pas rester sur l'aménagement seul mais il faut impérativement l'intégrer dans son environnement. Et quel autre moyen que de prévoir des liens ?

Un cheminement doux ne peut pas être un simple trajet d'un point A à un point B. Il doit être le lien avec un autre mode de déplacement doux ou non, c'est ce que l'on appelle l'intermodalité.

Donc, des zones de stationnements, des arrêts de bus etc. seront autant de portes possibles afin d'emprunter ces futurs cheminements doux.



## Changer les habitudes

Changer c'est sensibiliser et éduquer les usagers. Outre les aménagements, il est nécessaire d'assurer une formation précoce et continue que ce soit pour les enfants ou les adultes. L'amélioration de la convivialité et du cadre de vie, c'est aussi un facteur clé de réussite dans cette politique de déplacements doux.

Les déplacements doux s'intègrent dans une politique de la ville ou urbaine qui comprend des enjeux urbanistique, de sécurité de la voie publique, de lien social, de développement économique... Démontrant ainsi le sens premier du mot « politique » qui est d'organiser la ville, la société, la communauté.

Le changement des habitudes n'est pas chose aisée. Il doit s'accompagner de la réalisation d'infrastructures visibles et d'une communication adéquate. L'offre de déplacement doit être simple, connue et accompagnée afin d'être utilisée par le plus grand nombre. Un système de balisage simple et convivial doit aider à sa promotion.

C'est bien le sens de ce dossier qui vise à présenter les aménagements existants, en cours ou à venir afin que chacun puisse les utiliser à pied, à vélo, en rollers, en trottinette, ... Ces cheminements doux devront devenir un lieu de rencontre, d'événements sportifs, festifs etc..

Parallèlement, l'intermodalité vélo/autocar et voiture/pédibus devra être favorisée.



### 5

#### BONNES RAISONS POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX



- RÉDUIRE LA CIRCULATION DANS LE CENTRE BOURG ET LES VILLAGES
- RÉDUIRE LA POLLUTION ET LE BRUIT
- ÉCONOMISER CARBURANTS ET EUROS
- REDONNER DE L'AUTONOMIE AUX ENFANTS
- PROMOUVOIR L'EXERCICE PHYSIQUE QUOTIDIEN



### Questions à Youssef Kamli,

conseiller délégué en charge de la voirie, des déplacements, des transports et de la sécurité routière



#### Pourquoi le sujet des déplacements doux est-il rattaché à la voirie et non au cadre de vie ?

**Youssef Kamli :** Il est vrai que l'on peut s'interroger sur l'aspect contradictoire d'un portefeuille comportant la voirie et les déplacements doux mais ceci ne fait que renforcer l'idée reçue que la voirie ne concerne que la voiture que ce soit en circulation ou en stationnement. Il faut casser cette idée reçue et démontrer que la voirie peut accueillir les piétons, les vélos dans des conditions de sécurité pour chacun. Les déplacements doux sont donc un sujet transverse car ils sont le lien entre une zone d'habitation et les services, commerces, écoles... de la commune. Créer un cheminement doux se prépare dans le plan local d'urbanisme et permet de gagner en cadre de vie avec des zones fleuries.

#### L'urgence n'est-elle pas de diminuer le flux de circulation sur la commune ?

Il faut faire la distinction entre le trafic routier lié au transit des habitants des communes voisines du Sud-Loire et la maîtrise des déplacements des Martipontains dans leur vie quotidienne. Concernant le transit routier des habitants du Sud-Loire, nous n'avons que peu de leviers d'actions afin de diminuer le flot de véhicules journalier traversant notre

commune. Une étude intercommunautaire va être lancée afin de nous permettre d'établir un plan d'actions pluriannuel. Pour les déplacements des Martipontains dans leur vie quotidienne, la politique de cheminements doux doit permettre à chacun d'avoir à moyen et long terme la possibilité de ne pas utiliser sa voiture pour avoir accès aux services et commerces locaux.

#### Cela signifie quoi concrètement ?

Concrètement, ce sont les cheminements doux entre la ZAC du Haugard et les écoles. C'est le cheminement doux entre le village de la Haugardière, l'impasse des Grapilles, la rue du Stade, le complexe sportif et les écoles.

Ces quelques réalisations ne sont que des exemples sur la création de cheminement doux en lien avec le développement de l'habitat.

Outres les réalisations, il y a aussi des projets comme

- La réalisation d'un cheminement doux entre l'impasse des Sports, la rue de la Planche au Bouin et le village des Ménanties.
- La jonction entre le village du Fréty et la place Saint Martin par le chemin du Marais.

Ces projets s'inscrivent dans un plan plus général de création de cheminements doux à long terme qui sera travaillé avec les commissions Voirie/Déplacements doux, Environnement/cadre de vie.

#### Et pour les villages ?

Il est vrai qu'à ce jour, l'utilisation de son vélo pour rejoindre le bourg depuis les villages n'est pas chose aisée car il faut emprunter les routes départementales.

Mais ce n'est pas impossible puisqu'avec les liaisons de la Haugardière, des Ménanties et du Fréty, nous avançons afin de créer des voies permettant d'autres modes de déplacements que la voiture.

#### Mais avons-nous vraiment les moyens ?

Comme vous le savez, nos finances ne sont pas extensibles et il nous faudra faire des choix. C'est pour cela que la rédaction d'un plan pluriannuel permettra d'identifier les opportunités de développement des déplacements doux et leurs coûts prévisionnels.

Ensuite, nous devons faire des choix en prenant en compte la possibilité financière et la faisabilité des cheminements doux.



### L'existant et les projets

Après des années de politique urbaine focalisée par le « tout automobile », les enjeux environnementaux et la prise de conscience collective sur la pollution aux particules fines nous imposent de revoir nos modes de déplacements. Depuis quelques années, la commune travaille afin d'offrir l'opportunité à chaque Martipontain de laisser sa voiture au garage pour l'accès aux services de la commune.

Ce n'est que le début d'un travail au long court.

Le schéma des déplacements doux sera un plan d'actions des aménagements qui prendra plusieurs priorités en compte :

- apaiser les déplacements,
- sécuriser l'accès aux équipements publics (établissements scolaires en particulier) et aux commerces,
- permettre des liaisons douces dans le centre bourg (priorité) puis les villages ,
- favoriser l'intermodalité par des cheminements doux vers zones de covoitures et les parkings,
- renforcer le stationnement vélo.







## Dépasser ses limites !

Martipontain d'origine et licencié au club de Rezé, François Jousseume a 38 ans et est mal-voyant de naissance. Le 21 juin dernier à Angers, après avoir passé avec succès les deux épreuves manquantes pour l'obtention d'une ceinture, il est devenu ceinture noire premier dan de judo et de jujitsu. Un grand bravo à François qui, par sa persévérance et sa motivation, a su dépasser ses limites pour obtenir cette ceinture noire !

## Vide-grenier de la Bénétière

Cette année, l'Éveil de la Bénétière organise son vide grenier,

**le dimanche 13 septembre.**

L'emplacement 2 m X 3 m est à 8 €, les 2 emplacements pour 15 €.

Les professionnels ne sont pas acceptés en tant qu'exposants.

L'inscription se fait par :

— mail : labenetiere@laposte.net

— tél. : 02 40 32 75 67 (Mme Rivière)  
ou 06 16 47 58 45 (M. Meddahi)  
jusqu'à 20h30

L'entrée pour les visiteurs est gratuite.  
Restauration, boissons, WC sur place.



SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

## L'association les Trois Ports délocalise sa manifestation au Beau-Prêtre

En partenariat avec la municipalité, l'association les Trois ports s'installera pour cette nouvelle édition des balades « au fil de l'Ognon » au Beau-Prêtre près du bateau-chaîne et accueillera le service Jeunesse qui proposera également des balades en canoë.

Le CPIE\* animera une marche familiale « commentée » d'environ 6 km, le dimanche 13. Des informations (parcours, lieu de départ) plus précises seront communiquées dans la presse, début septembre.

Dans les trois ports : L'Halbrandière à Saint Aignan, Tréjet à La Chevrolière et

le Beau-Prêtre à Pont Saint Martin, des animations sont proposées au public : expositions : fours solaires et fours basse consommation, Groupe histoire sur les pas d'Amani : vieux outils et traditions, Groupe Nature, animation avec la Passerelle des arts (uniquement le dimanche) et les traditionnels jeux en bois pour les petits et les grands.

Les bénévoles des associations Les Pigouilleurs, les Amis de Trejet et l'AREJ vous réservent le meilleur accueil.

\* CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

### Départ des balades en barque et canoë

Samedi 12, dès 14h ; Dimanche 13 à partir de 10h (derniers départs à 17h)  
Tarifs : Adulte 5 €, enfant de 6 à 16 ans 2,50 €, enfant — de 6 ans gratuit.  
Sur chaque site : entrée libre, rafraîchissements et restauration



LES DÉPARTS SONT ÉGALEMENT POSSIBLES À PARTIR DU PORT DE L'HALBRANDIÈRE À SAINT AIGNAN ET DU PORT DES ROCHES DE TREJET À LA CHEVROLIÈRE.

## Les Mains dans la Terre

C'est la fin de l'été et l'association Les Mains dans la Terre organise :

- **Une balade botanique** pour vous faire partager certaines herbes comestibles locales.  
Rendez-vous derrière la mairie de Pont Saint Martin. Participation : 5 €

**Samedi 19 septembre de 9h30 à 12h30**

- **Des cours d'herboristerie** à partir d'octobre, une fois par mois le samedi matin (dates disponibles partir de fin août).

Plus d'info : mainsdanslaterre@laposte.net ou sur <http://lesmainsdanslaterre.blogspot.fr/>





## Cours de l'Atelier Myosotis

C'est la rentrée ! Et, pour vos activités, l'Atelier Myosotis propose des cours d'art floral occidental le jeudi soir, samedi matin et mercredi après-midi et des cours d'Ikebana (art floral japonais) le lundi après-midi, une fois par mois pendant 9 mois. Venez découvrir le plaisir de réaliser de beaux bouquets de fleurs en « jouant » avec les formes et les couleurs.

L'Atelier vous propose aussi des cours de couture pour réaliser vos propres vêtements, des accessoires pour vous (sacs, ceintures) ou pour votre maison (coussins, rideaux). Les cours ont lieu le mercredi matin et soir ainsi que le samedi matin. Pour les plus chevronnées, des cours de modélisme-couture ont lieu le samedi.



Venez-vous détendre tout en réalisant « vos œuvres » dans une bonne ambiance !

### RENSEIGNEMENTS

Couture : 09 51 08 71 28  
 Art floral : 02 40 32 79 07 ou  
 dominique.peche44@orange.fr

## Les Martin Chanteurs préparent leur rentrée



C'est avec beaucoup de plaisir que les Martin Chanteurs ont présenté leur spectacle « Sur les pas de la bonne Duchesse » le 29 mai à Saint Julien de Concelles, en collaboration avec plusieurs associations de Pont Saint Martin et de Nantes. Ce fut un franc succès.

Si vous aimez chanter, partager des moments conviviaux, ou tout simplement apprendre à chanter avec une chorale, venez nous rejoindre.

Nos répétitions reprendront **le lundi 14 septembre, de 20h15 à 21h45**, dans la Boîte à Musiques du 3<sup>ème</sup> Lieu, avec notre sympathique chef de chœur, Elizabeth Osadtchy. N'hésitez pas à venir assister à une ou plusieurs répétitions, tous les lundis soirs aux mêmes horaires et au même lieu, sauf vacances scolaires.

Pour nous contacter :

Albert Parnaudeau : 02 40 32 76 64 / 06 88 12 54 52

Stéphanie Poligot : 02 51 70 02 29

Michèle Barenton : 02 40 31 05 49 / 06 98 81 81 20

Venez visiter notre site internet : [www.martinchanteurs.fr](http://www.martinchanteurs.fr)



## Rejoignez l'AMAP Martipontaine !

Si vous êtes sensibilisés au "bien manger" et si vous souhaitez vous impliquer dans le maintien d'une agriculture de proximité, l'AMAP martipontaine (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) peut sans doute vous intéresser. Depuis 5 ans, l'AMAP propose à ses adhérents des paniers de légumes biologiques. On y trouve également des produits laitiers, du fromage de vache et de chèvre, des œufs, de la viande de bœuf, de veau et de porc. Il y a aussi des volailles, des crêpes, des galettes et du pain. La distribution a lieu tous les jeudis sous le préau de l'école Saint Joseph de 18h à 19h.



Renseignements auprès de Mme Philippe au 02 40 31 24 01  
 ou Mme Dubois au 02 40 02 11 30.

## Cours de yoga 2015-2016

L'association propose trois cours : le jeudi de 18h15 à 19h45 et de 20h à 21h30 et le vendredi de 18h à 19h30. Les cours ont lieu dans le préfabriqué à gauche de l'école primaire publique des Halbrans, avant d'arriver au gymnase. Débutants et confirmés sont acceptés dans tous les cours.

Le prix est de 180 € par an (60 € par trimestre), 120 € pour les étudiants et chômeurs.



Les cours reprennent les jeudi 17 et vendredi 18 septembre. Le 1<sup>er</sup> cours est gratuit avant inscription.

Pour inscriptions et renseignements, une permanence se tiendra le jeudi 10 septembre de 18h à 19h à la salle de cours.

### CONTACTS

Marie Fillonneau : 02 40 13 35 68  
fillonneaumarie@gmail.com

Catherine Marrec : 02 40 69 90 08  
cathymarrec@sfr.fr

## ECOLE SAINT JOSEPH

# Visite des élèves anglais à l'école Saint Joseph

25 élèves anglais sont venus nous rendre visite pendant 4 jours au mois de juin. Ils étaient hébergés par 2 chez des élèves de CM1 et CM2.

Nos amis ont tout d'abord été accueillis à la Charmille (en anglais s'il vous plait !) par Martine Chabirand, 1<sup>ère</sup> adjointe, autour d'un verre de l'amitié. Des cadeaux aux couleurs de Pont Saint Martin leur ont été offerts. Puis, c'est autour d'un ballon de foot et d'un barbecue (merci l'AREJ) sur la cour de la maternelle que les enfants français et anglais ont fait connaissance.



Retrouvailles pour les deux directrices qui organisent cet échange depuis 7 ans maintenant, et pour Neil le vicaire, Kathryn la secrétaire et Nick l'enseignant qui connaissent bien les lieux désormais.

Le groupe est allé visiter les Machines de l'Ile et le Carrousel. Le lendemain, une grande journée au Puy du Fou en a étonné plus d'un.



Le dernier jour, une assemblée d'enfants a eu lieu dans la salle de motricité. Les enfants ont chanté et gestué un chant commun, puis se sont adonnés au rituel de la fresque pour laquelle il faut tremper les mains dans la peinture, laisser son empreinte sur une longue bande de papier et inscrire son prénom dessous. Un beau souvenir très coloré !

Les familles d'accueil ont quant à elles organisé des rencontres ou sorties sur temps extrascolaire. Que de bons souvenirs ! Nous avons hâte d'aller à Brockenhurst l'an prochain !

## Cours d'anglais et d'italien



L'Association Rencontres Echanges Jumelages (A.R.E.J.) propose des cours d'anglais et d'italien de niveau débutant, plusieurs niveaux et cours de conversation à partir de fin septembre jusqu'à mi-juin par tranche d'une heure ou deux suivant les niveaux soit 30 heures pour la période de septembre à juin (hors vacances scolaires).

[www.arej44.org](http://www.arej44.org) [arejpsm@wanadoo.fr](mailto:arejpsm@wanadoo.fr)

### INSCRIPTIONS :

**Pour les cours d'anglais**  
mercredi 16 septembre de 18h30 à 20h dans le hall du 3<sup>ème</sup> Lieu.

**Pour les cours d'italien**  
jeudi 17 septembre de 18h30 à 20h dans le hall du 3<sup>ème</sup> Lieu.

Contact : Marie-Thé Perrochaud : 02 40 26 84 37  
Marie-Thé Brisemeur : 02 40 02 12 04

Contact : Gilberte Drouin : 02 40 26 81 48  
Marie-Annick Rousseau : 02 40 26 86 85



ECOLE SAINT JOSEPH

## Une kermesse à l'heure des contes

Jolie kermesse que cette édition de juin 2015 ! Les chars de Jack et le Haricot Magique, du Livre de la Jungle et des 1001 Nuits ont arpenté les rues du bourg. Un joyeux cortège emmené par le train des petites sections qui vivaient leur toute première fête de l'école. La banda harmonie a contribué à la bonne humeur ambiante, entonnant de la musique de rue.

Les élèves se sont appliqués à proposer des danses variées et entraînantes à un public venu comme d'habitude très nombreux,

profitant du soleil particulièrement généreux ce jour-là. Bravo aux enseignants pour les chorégraphies !

C'est d'une main de maître que cette journée a été organisée par une quinzaine de parents d'élèves qui ont déployé une centaine de bénévoles pour le montage et l'animation des différents stands. Environ 300 entrecôtes-frites ont été servies pour le repas du soir sous les tilleuls de la cour des maternelles.



ECOLE LES HALBRANS

## Retour sur la fête des écoles



Les enfants et l'équipe enseignante de l'école maternelle nous ont offert un très beau spectacle, encore cette année. La fête a continué ensuite sous le soleil autour d'un pique-nique. L'après-midi, l'ensemble des enfants et leurs parents ont profité des nombreux stands proposés, le tout accompagné par une très bonne équipe de musiciens et de chanteurs. Merci à eux ! Merci également à toutes les personnes qui ont donné de leur temps. Cela nous a permis de réaliser une belle fête des écoles pour nos enfants.

**L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves FCPE aura lieu le mardi 15 septembre à 20h, dans l'école maternelle.**

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.



## USP Tennis

### PLATEAU ENFANTS DU SAMEDI 6 JUIN

La bonne humeur et l'envie de jouer étaient au rdv pour nos 12 participants.



### LES LAURÉATS DU TOURNOI INTERNE

**Seniors Dame** : Lucie Pelletier

**Seniors Homme** : Olivier Lelarge

**Seniors Homme + de 35** : Sébastien Francheteau

**Consolante hommes** : Alexandre Piveteau

### INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2015/2016

Attention une dernière permanence vous est proposée au club house :

**Samedi 5 septembre 10h-12h**

### TOURNOI DU 17 AU 27 SEPTEMBRE

N'oubliez pas de vous inscrire au tournoi open du club qui sera ouvert jusqu'à 5/6. Inscription 14 € pour les adultes ou 10 € pour les jeunes de moins de 18 ans. Une feuille d'inscription sera affichée dans la halle de tennis fin août pour le dernier tournoi officiel de la saison 2014/2015. Egalement, vous avez la possibilité de vous inscrire directement sur le net.

**Nous rappelons à cette occasion que nous recherchons des volontaires pour assurer des permanences pendant le tournoi en soirée ou le week-end. Nous avons besoin de chacun de vous pour le bon déroulement de ce tournoi.**

**Date de reprise des cours :  
lundi 28 septembre**

## Joyeux Saint Martin

### REPAS DU CLUB : LE PAYS BASQUE

De nombreux adhérents nous ont rejoints autour d'un poulet sauce basquaise qui a titillé agréablement nos papilles. Notre chorale et le petit loto gratuit nous ont permis de passer une agréable journée.

### SAINT MALO : CITÉ CORSAIRE ET CROISIÈRE

Sur les remparts, un bon bol d'air marin nous a ébouriffés sans perturber notre visite intra-muros.

Après le déjeuner breton, nous avons embarqué pour une croisière découverte et commentée de l'embouchure de la Rance et de la baie de Saint Malo.



### N'OUBLIEZ PAS :

**La chorale des Joyeux Saint Martin :** Reprise des répétitions le **lundi 14 septembre à 14h** à la Boîte à Musiques du 3<sup>ème</sup> Lieu.

Si vous chantez dans votre salle de bain, alors venez nous rejoindre. Nous vous attendons.

**La gym d'entretien :**

Reprise des cours le **mardi 15 septembre de 10h45 à 11h45** à la salle des fêtes. Cette activité est ouverte à tous : hommes et femmes de tout âge les mardis et jeudis à l'horaire précité. Un certificat médical vous sera demandé à l'inscription. Vous hésitez ? Alors venez assister à l'un de nos cours !

### À VENIR :

**La Belgique et le Pays des Ch'tis**

Du 21 au 24 septembre : Ce voyage est complet.

**Concours de belote** Vendredi 16 octobre

### L'INTER-CLUB

La date retenue est le 3 novembre ; inscrivez-vous maintenant : 63 €/pers.

## Jeu de la fête des mères et des pères de l'UCAPL

Le jeudi 23 juillet, le bureau de L'UCAPL a eu la grande joie de remettre une télévision HD à Françoise Garreau, gagnante du tirage au sort du jeu de la fête des mères et des pères.

Cette remise de lot fût fort conviviale et nos gagnants forts sympathiques.

Bravo aux 27 gagnants d'un bouquet de fleurs et aux 27 gagnants d'une bouteille de vin offerts par vos commerçants de l'UCAPL.

Rendez-vous pour une nouvelle année encore riche en événements avec vos commerçants et artisans martipontains.





# Tournois de basket

## Seniors 1 masculins et féminins

### TOURNOIS SENIORS DE NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL COMPLEXE SPORTIF VALDÔTIN PONT SAINT MARTIN

#### SENIORS FÉMININES :

##### Jeudi 3 septembre :

- 19h30 Saint Rogatien Nantes (NF3)/ Orvault (NF3)
- 21h Pont Saint Martin (NF3)/ ALPCM Nantes (NF3)

##### Vendredi 4 septembre :

- 19h30 Cholet Basket (NF2)- Beaupreau (RF1)
- 21h Clisson (RF1) – Ruaudin (NF3)

##### Samedi 5 septembre :

- 12h30 Cholet Basket – Ruaudin
- 12h30 Clisson - Beaupreau
- 14h Orvault –ALPCM
- 15h30 Pont Saint Martin – Saint Rogatien
- 18h Cholet Basket - Clisson
- 17h Ruaudin - Beaupreau

- 19h30 ALPCM –Saint Rogatien
- 21h Orvault –Pont Saint Martin

##### Dimanche 6 septembre :

- 10h Match 7/8
- 11h30 Match 5/6
- 15h Match 3/4
- 16h30 Match 1/2

#### SENIORS MASCULINS :

##### Samedi 5 septembre :

- 14h Rezé Basket 44 (RM3) – La Chevrolière (RM2)
- 16h Pont Saint Martin (RM3) – Basse Goulaine

##### Dimanche 7 septembre :

- 13h 3<sup>ème</sup> contre 4<sup>ème</sup>
- 18h 2<sup>ème</sup> contre 1<sup>er</sup>

### REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS :

- 26/27 septembre –Seniors
- 3/4 octobre - jeunes
- 7/8 novembre –U09 débutants

### RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTIONS :

Renseignements/inscriptions : Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz  
Tél.02 40 32 73 43 à partir de 19h ou  
godarddominique@wanadoo.fr

<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>



## USP TENNIS DE TABLE

C'est (déjà) le retour de vacances et c'est donc la reprise de l'entraînement pour tous les pongistes. Les membres du bureau souhaitent une excellente saison 2015-2016 à tous les joueurs et joueuses et qu'ils puissent venir passer du bon temps au club soit dans l'entraînement sérieux et dirigé soit dans le divertissement sportif.

Il sera demandé à tous un effort de présence et de participation pour chaque projet choisi et pour le coaching des jeunes avec, bien entendu, le soutien des parents. C'est pour cette raison qu'il est demandé à chacun de bien "bloquer" sur son agenda, l'ensemble des

dates (championnat par équipe, individuel, challenge, critérium....) pour bien assumer ses engagements.

### AVIS AUX JEUNES PARENTS

Votre enfant (garçon ou fille) est âgé de 3 à 7 ans et est attiré par le tennis de table. Vous pouvez l'inscrire aux cours de babying ouverts tous les mercredis de 16h30 à 17h30 à la salle Gatien. Vous demandez l'entraîneur Thomas Lemansec.

### DATES À RETENIR

- Vendredi 11 septembre : AG début de saison, composition des équipes.
  - Mercredi 2 septembre : reprise des cours de Thomas Lemansec.
  - Dimanche 20 septembre : 1<sup>ère</sup> journée championnat régional.
  - Dimanche 27 septembre : 1<sup>ère</sup> journée championnat départemental.
- À vos raquettes !



## Maison de retraite La Roselière : une gestion saine au service de valeurs affirmées

L'association de gestion de la maison de retraite la Roselière a tenu son assemblée générale annuelle mardi 23 juin en présence des résidents, de quelques familles, de membres du personnel, de nombreux bénévoles et de Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité.

L'occasion pour Madeleine Bournigal, présidente, de remercier les bénévoles *"pour leur investissement dans les différentes commissions. Leur présence étant une valeur fondamentale que nous souhaitons défendre dans notre projet associatif"*. La présidente a également souligné *"le rôle essentiel des salariés qui travaillent au quotidien auprès des résidents"*.

André Variot, bénévole en charge du suivi du programme d'agrandissement de la maison de retraite qui s'est achevé avant l'été, a détaillé les dernières phases des travaux. Madeleine Bournigal a souligné que le prêt contracté pour leur réalisation ne remettait pas en cause les tarifs

d'hébergement qui restent dans la moyenne de ceux pratiqués dans le département. Mr Brangeon, commissaire aux comptes, a confirmé l'excellente gestion de la maison de retraite qui demeure, au fil des années, *"un établissement très sain financièrement"*.

Anne Madinier, directrice, a dressé un bilan d'activités 2014 : *"La Roselière a une capacité d'accueil de 73 résidents (dont 12 dans le secteur protégé des Roseaux), pris en charge par 45 salariés. L'accueil temporaire a représenté 197 journées permettant de prendre en charge 7 personnes. 14 nouveaux résidents ont été accueillis en 2014."* La directrice a ensuite rappelé les partenaires locaux intervenants

au sein de la structure, le rôle du conseil de la vie sociale, les mouvements du personnel et les nombreuses animations proposées aux résidents.



## Musique et Danse : inscriptions pour l'année prochaine

### MUSIQUE

Les inscriptions sont closes depuis le 24 juin. Les cours de guitare et de piano sont complets. Quelques places sont encore disponibles en flûte, violon, alto, trompette, trombone, chant (à partir de 12 ans), éveil musical (4-7 ans). Le dossier d'inscription (avec les tarifs) est téléchargeable sur le site de la mairie. Vous pourrez nous contacter à partir du 1<sup>er</sup> septembre si un de ces cours vous intéresse : [amdmusique@sfr.fr](mailto:amdmusique@sfr.fr)



### DANSE

**Nouveauté cette rentrée, l'association vous propose des cours de danse à deux le jeudi soir, de 19h à 20h pour les confirmés et un cours de débutant à partir de 20h (à définir en fonction des demandes). N'hésitez pas à venir vous renseigner. ([lydie.cocault@free.fr](mailto:lydie.cocault@free.fr))**

Nous proposons une dernière séance d'inscriptions aux différents cours de danse (dans la limite des places disponibles) le **mercredi 2 septembre de 17h30 à 19h30** dans le hall du 3<sup>ème</sup> Lieu.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu

**mercredi 16 septembre à 20h**

dans la Boîte à Musiques du 3<sup>ème</sup> Lieu. À l'issue de la réunion, vous pourrez consulter les différents groupes des cours de danse, ainsi qu'acheter des photos du gala.



# Une section marche nordique chez les Marchipontains

## INSCRIPTIONS

La permanence se tiendra au 3<sup>ème</sup> Lieu, **le samedi 12 septembre de 9h à 12h.**

Le certificat médical est obligatoire, pensez-y dès maintenant !

La reprise est fixée au **13 septembre.** L'association propose des balades les mercredis et dimanches matins, les jeudis et samedis après-midis, ainsi que des sorties à la journée et séjours en week-end, avec des allures adaptées en fonction des participants et des créneaux (allures normale, tonique ou zen).

La nouveauté de la saison sera la marche nordique à partir du 15 novembre.

Cette discipline est une marche sportive pratiquée avec des bâtons spécifiques.

Exercée régulièrement, la marche nordique tonifie l'ensemble des muscles du corps.

Elle favorise l'oxygénation des tissus, renforce le système cardio-vasculaire, stimule le métabolisme des graisses, régule la tension artérielle, améliore l'endurance, dissipe les tensions dans les épaules, la

nuque... C'est « le sport-santé » par excellence. Des étirements sont pratiqués avant et après les séances.

Vous souhaitez faire un essai ? L'association prête des bâtons pour des séances de découverte.

## LE BUREAU

Le bureau pour la saison 2015/2016 est le suivant :

- Président (secrétariat général) : Michel Barré
- Vice-Président (coordination journées et WE) : Alain Bouyer
- Délégué USP (coordination animateurs, manifestations) : Hervé Villaeys
- Trésorerie : Claudine Vaugois et Monique Bouyer
- Licences / Indemnités kilométriques : Marie-Thérèse Marcand



## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Michel Barré :  
02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09

Site de l'Union Sportive Pont Saint Martin  
Randonnée : <http://usp.marchipontains.free.fr/>



LE WEEK-END DE LA PENTECÔTE EN FORÊT DE MERVENT (85)

## USP QI GONG

L'USP Qi Gong reprendra ses activités la semaine 38 : mercredi 16, vendredi 18 et samedi 19 septembre. Trois enseignants animeront les cours : André Boutin diplômé « Les temps du corps » et FEQGAE, Jean-Jacques Kinsch diplômé « Les temps du corps », et Maryannick Le Gouguec diplômée « Quimétao ».

134 adhérents ont suivi les cours en 2014-2015. Cette dernière année a été riche en événements : une petite fête pour le nouvel an asiatique le 18 février, un stage de l'art du mouvement avec éventail chinois le 1<sup>er</sup> mars animé par Marie-Joséphine Boutoleau, une participation à la marche ODYSSEA le 15 mars pour la lutte contre le cancer du sein (organisée par le Comité régional de la ligue de Nantes), les 28 et 29 mars notre stage annuel à Moutiers-les-Mauxfaits avec l'association amie « Energie et Harmonie », et trois ateliers du « lâcher prise » animés par André Boutin.

Du 30 mai au 13 juin, dans le cadre des Journées Nationales du Qi Gong, tous nos cours étaient ouverts au public. Un stage de Daoyin Yangsheng Gong « 12 mouvements pour préserver la santé » animé par Jean-Jacques Kinsch, le 7 juin, a clôturé la saison.

**Il reste quelques places pour compléter nos cours :**

Pour tous renseignements ou demande d'inscriptions, vous pouvez contacter Marie-Christine Kinsch, présidente au 06 60 34 23 63 ou [kinchinette@hotmail.fr](mailto:kinchinette@hotmail.fr)



# Passerelle des arts : 25 ans au service de l'apprentissage et de la création artistique

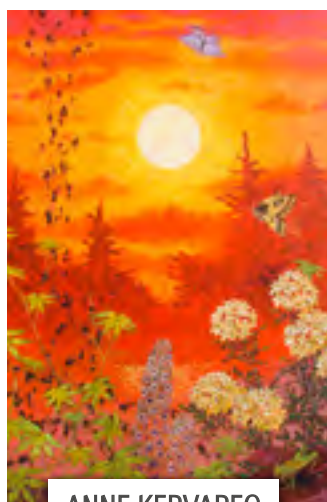
L'association fêtera cette année ses 25 ans d'existence, des animations seront organisées en 2015-2016 pour célébrer cet anniversaire.

Dès ce mois-ci, nous vous vous donnons 2 rendez-vous, tout d'abord **les 12 et 13 septembre** : nous serons présents aux animations préparées par l'association des 3 Ports, nous proposerons un atelier créatif.

De plus, les **26 et 27 septembre**, nos 2 professeurs Anne et Yann investiront la salle du Vieux Pressoir pour présenter leurs réalisations d'artistes peintres (entrée libre).



YANN QUEMENEUR



ANNE KERVAREC

## ANNE KERVAREC

Anne a suivi une formation d'arts appliqués et a d'abord travaillé de manière réaliste. Aujourd'hui, tout en restant attachée à une forme de représentation de la réalité, elle crée un univers qui se rapproche de l'art naïf, de l'art nouveau ou même de l'art aborigène par l'utilisation de formes, de couleurs et de graphismes variés.

La nature dans toute sa diversité est la source de son inspiration. Elle utilise principalement l'acrylique et le pastel gras. Anne encadre nos 30 jeunes adhérents le mardi et le mercredi.

## YANN QUÉMENEUR

Après des études d'arts appliqués et 9 années comme dessinateur/illustrateur, Yann se consacre entièrement à son activité de peintre depuis 2003. Dans son travail, la composition est essentielle, la ligne est également primordiale, elle est fluide et inspirée par les mouvements du Tai-chi.

Il propose une peinture sincère, positive et énergique et ses tableaux sont porteurs d'une forme de contemplation et de bonheur. Après un passage à l'aquarelle, sa technique de prédilection est dorénavant l'huile. Son atelier se trouve à Rezé. Yann accompagne les 21 adhérents adultes.

**La reprise des cours se fera le 15 septembre.** L'association Passerelle des Arts vous souhaite une bonne rentrée.  
Contact : passerelledesarts@orange.fr

## USP GYM SANTE LOISIRS

reprise des cours le lundi 14 septembre



### NOUVEAUTÉ :

**Ouverture d'un cours "Multi-activités"** le samedi matin de 10h15 à 11h15 : LIA, Renfo, STEP, ZUMBA... par cycles de 3 à 4 séances.

### PROGRAMME DES ACTIVITÉS :

- **Zumba** : le lundi de 19h15 à 20h15 et de 20h30 à 21h30 avec Solenne,
- **Gym** : le mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 avec Thierry et le jeudi de 18h30 à 19h30 avec Solenne,
- **Step** : le jeudi de 19h30 à 20h30 avec Solenne et le samedi de 9h à 10h avec Adeline,
- **Multi-activités** le samedi de 10h15 à 11h15 avec Adeline.

**Inscriptions** à la salle Gatien le **mercredi 9 septembre de 18h à 20h.**

Une séance d'essai est possible.

Conditions : Etre âgé de 18 ans au moins dans l'année, fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité concernée, une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse, une photo et un chèque de paiement des cours et cotisation





# Les Fous Roulants – édition 2015

Rendez-vous le 6 septembre aux Landes de Viais à Pont Saint Martin pour Les Fous Roulants.

Cette année encore, le vide-grenier ouvrira ses portes au public à partir de 8h30. Petites nouveautés, vous pourrez admirer des modèles "Volkswagen" de collection et partir au Pérou le temps d'un cocktail ! Les attractions commenceront à 13h30 et le tirage de la tombola se fera à 17h. Bar et restauration sur place, entrée gratuite.

Venez nombreux !

Renseignements : 06 99 26 81 90



## Les rendez-vous de septembre

- du **3** au **6**  
Jeudi                      Dimanche

**Tournoi de basket**  
seniors régional et national  
Salle Gardin et Coubertin

---

- 5**  
Samedi

**Randonnée semi-nocturne La Marchipontaine**, organisée par l'USP Marchipontains et le Comité des Fêtes  
À partir de 18h30, salle Gatien

---

- 6**  
Dimanche

**Les Fous Roulants**  
attraction de voiturettes, vide-grenier et exposition de voitures, organisés par Les Fous Roulants  
À partir de 8h30, Les Landes de Viais

---

- 12**      **13**  
Samedi                      Dimanche

**Fête des 3 Ports**  
14h à 19h le samedi et 10h à 19h le dimanche, site du Beau-Prêtre (bateau-chaîne)

---

- 13**  
Dimanche

**Vide-grenier**  
organisé par l'Eveil de la Bénetière  
De 9h à 18h, rue du Fonteny

**Assemblée générale de l'Élan Harmonie**  
10h, salle des Fêtes

---

- 15**  
Mardi

**Assemblée générale de la FOPE**  
20h, école maternelle Les Halbrans

---

- 16**  
Mercredi

**Heure du conte**  
16h – à partir de 4 ans  
Sur inscription, médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu

- 16**  
Mercredi

**Assemblée générale de l'association Musique et Danse**  
20h, Boîte à Musiques

---

- 17**  
Jeudi

**Conseil municipal**  
20h30, salle La Charmille

---

- 19**  
Samedi

**Balade botanique**, organisée par les Mains dans la Terre  
9h30, derrière la mairie

---

- 19**      **20**  
Samedi                      Dimanche

**Fête du Vieux Pressoir : découvrons l'Afrique.**  
Exposition, ateliers et spectacles pour enfants, chorale africaine  
14h à 18h, Vieux Pressoir

---

- du **17** au **27**  
du Samedi au Dimanche

**Tournoi de tennis seniors**  
Halles de tennis et salle Coubertin

---

- 26**  
Samedi

**Samedi de lire**  
15h, salle d'animation du 3<sup>ème</sup> Lieu

---

- 26**      **27**  
Samedi                      Dimanche

**Exposition Anne Kervarec et Yann Quéménéur**  
(professeurs de la Passerelle des Arts)  
Vieux Pressoir

**Messe des familles**  
le 20 septembre à 11h

## La Ballade Bleue

Dans le cadre de la Quinzaine Bleue 2015, le Centre Local d'Informations et de Coordination gérontologique Vivre Son Age, organise un temps fort : « La Ballade Bleue », en partenariat avec différents acteurs du territoire : résidences pour personnes âgées, CCAS, associations.



LE GROUPE DE TRAVAIL POUR LA BALLADE BLEUE

En 2013, nous étions à Geneston pour la « Guinguette Bleue », l'année passée c'était à Saint Lumine de Coutais avec les « Ateliers Créatifs ». Pour 2015, la thématique retenue est celle de la chanson. Ce temps fort propose de réunir neuf groupes qui présenteront chacun au public, deux chants de leur choix et une chanson commune à l'ensemble des participants.

Les groupes de chants sont issus d'associations locales de chant ou composés de personnes vivant en résidence pour personnes âgées : La Chorale Saint Joseph, Les Joyeux Saint Martin, Les Chanteurs de Corcoué, Les amis du Lac, Les Trois Petites Notes de Musique, Chantons Ensemble, Les Résidents de Ker Maria, Les Résidents de l'Île Verte avec la Chorale Lac Mélodie, Les Doudous de Saint Louis.

Rendez-vous

**mardi 13 octobre à 13h30  
à Saint Colomban - salle des Mauves**

Entrée gratuite, sur réservation auprès du CLIC au 02 40 36 06 42 (avant le 30/09)

Ce temps convivial se clôturera par le partage d'une collation

## Assemblée générale de l'association du Centre de Soins Infirmiers



### « Promouvoir une autre image de la santé »

Géré par une association loi 1901 composée de bénévoles, le centre emploie onze salariées dont neuf infirmières. Celles-ci administrent des soins infirmiers à domicile ou aux permanences prévues à cet effet. Elles sont diplômées d'État et suivent régulièrement les formations nécessaires à l'exercice de leur profession. Le territoire d'intervention du Centre « Bouaye Les Sorinières » s'étend sur six communes (Bouaye, Brains, Les Sorinières, Pont Saint Martin, Saint Aignan et Saint Léger les Vignes).

Lors de l'assemblée générale, le président a tenu à rappeler les valeurs et les objectifs de l'association : « *Inscrits dans la démarche « économie sociale et solidaire », nous proposons un modèle alternatif de santé et rejetons toute idée de profit personnel sur le dos de la santé. Le choix du salariat des infirmières, en leur assurant de bonnes conditions de travail, contribue à leur bien-être et donc à celui des patients. La pratique du collectif y est importante, elle aide grandement aux prises de décisions. L'organisation d'actions de prévention et d'éducation (cette année sur le thème de la fin de vie), en partenariat avec d'autres acteurs de la santé, est une de nos missions à laquelle nous apportons une importance particulière.* »

C'est une dizaine de bénévoles qui œuvre au sein du conseil d'administration, engagé dans un projet commun : faire vivre une médecine associative où chacun peut être acteur de sa santé. Sans connaissance particulière dans la santé, chacun agit, selon ses compétences, pour un bon fonctionnement du centre. Si vous souhaitez y participer, faites-vous connaître.

### Le nouveau bureau élu à l'issue de cette assemblée générale

Président : Jean-Paul Chauvet (Pont Saint Martin) : 06 84 88 41 36

Secrétaire : Brigitte Moreau (Bouaye)

Trésorière : Marie Ronsin (Les Sorinières)

Trésorière adjointe : Annie Evain (Bouaye)

## La 10<sup>ème</sup> édition du P'tit journal des Solidarités

Pour sa 10<sup>ème</sup> édition, le P'tit journal des Solidarités a choisi comme thématique : S'accorder des loisirs ! Le public y trouve, en une seule page, sous la forme d'un petit journal, des informations synthétiques dans différents domaines.

Il est réalisé par le groupe « Offre locale » du réseau Solidarités Grandlieu et Logne réunissant des acteurs sociaux du territoire.

Une assistante sociale du département de Loire-Atlantique du Centre Médico-social de Saint Philbert de Grandlieu, la Responsable de la Mission Locale de Saint Philbert de Grandlieu, une Conseillère en Économie Sociale et Familiale de la CAF de Saint Philbert de Grandlieu et les CCAS de La Chevrolière, St Philbert de Gd Lieu et Pont Saint Martin se

réunissent pour faire en sorte de publier 4 éditions dans l'année sur différentes thématiques.

Déjà 9 numéros existent :

**Numéro 1 : Faire Valoir ses droits**

**Numéro 2 : Maîtriser ses dépenses**

**Numéro 3 : Vous et votre santé**

**Numéro 4 : Le Handicap - soutien et accompagnement**

**Numéro 5 : S'équiper à moindre coût**

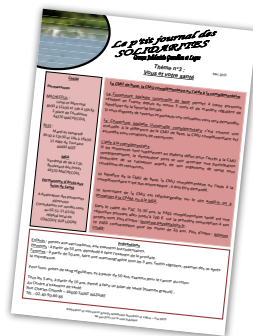
**Numéro 6 : Se déplacer**

**Numéro 7 : Trouver un logement**

**Numéro 8 : Les modes de garde**

**Numéro 9 : Mieux connaître les crédits**

N'hésitez pas à demander ce petit journal gratuit auprès du service social de votre mairie.





Dès vos projets et avant tous travaux en domaine public ou privé,  
**Ayez le bon réflexe !**



## Des canalisations enterrées acheminent le gaz naturel haute pression

Des bornes ou balises jaunes vous signalent leur proximité



**Pour plus d'information,  
n'hésitez pas à nous consulter**

**Maîtres d'ouvrage,  
Maîtres d'œuvre,  
Particuliers,  
Exploitants agricoles**

### Pour tout projet,

- Plantation d'arbres ou dessouchage.
- Mise en place de piquets, pieux, poteaux.
- Modification du profil du terrain
- Tranchée, drainage, curage de fossés...
- Construction de tout type : muret, bâtiment...
- Voie de circulation.
- ...

### Attention :

- Les bornes ne sont pas toujours situées à l'aplomb de la conduite.
- Entre deux bornes, la canalisation peut présenter une courbe.
- La profondeur des canalisations est variable.
- Une servitude fixe les dispositions à respecter à proximité des ouvrages de transport de gaz naturel.
- Les travaux à proximité de ces ouvrages sont réglementés. Il est obligatoire d'établir une **Déclaration de projet de Travaux (DT)** et une **Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)**

### Un seul réflexe !

Informez-vous sur le **Guichet Unique** :

[www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr) pour vérifier la présence éventuelle d'ouvrages de transport de gaz naturel à proximité des travaux prévus.

\*Décret 2011-1241 du 5 Octobre 2011: relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

\*Décret 2012-615 du 2 Mai 2012: relatif à la sécurité, l'autorisation et la déclaration d'utilité publique des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

**N° Vert 0 800 02 29 81**



**Direction des Opérations**

Pôle Exploitation Centre Atlantique

Département Maintenance - Travaux Tiers et Données

Service Travaux Tiers et Urbanisme- Site Nantes

10 quai Emile Cormerais - CS 10002 - 44801 ST HERBLAIN Cedex

## Service de garde Allo santé

### MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

### PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

### AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

#### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96

Soins à domicile 7 jours sur 7

#### INFIRMIÈRES LIBÉRALES

6 septembre	Christine FAOUAID	02 40 26 81 08
13 septembre	Céline MARECHAL	02 40 26 81 08
20 septembre	Chantal FOUCHER	02 40 31 00 12
27 septembre	Céline MARECHAL	02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Evann PHILIPPE, 1 rue du Chant des Oiseaux  
Sacha GUIBET SORIN, 16 bis rue des Barres  
Noah LUZET, 66 avenue de Grandlieu  
Mila LE GUENNEC, 1 rue d'herbauges  
Pauline BEDNAREK, 2 rue des Treilles  
Anaïs LEGRAND, 7 impasse des Rousserolles  
Esteban ROGER, 9 avenue de Grandlieu

### MARIAGES

DECAN Fabien et DORÉ Sophie  
ROGER Adrien et DAVOULOURY Nadia  
LELIEVRE David et PINSON Karen  
GARNIER Tony et MARTINEZ PEÑA Soraya  
BOURMAUD Christophe et FERRÉ Vanessa  
GARREAU Sébastien et GAUTIER Delphine  
PIAZZA Michel et de LA CROIX Berthe

### DÉCÈS

JEANNEAU Jean-Baptiste  
PINEL Lionel  
BERNARD Raymonde née BARON  
DAVID Marie née GUILLOU  
COUVRAND Gilles  
FREDOUELLE Jean-Yves  
DURAND Marc

## Permanences diverses

### PERMANENCE À LA SALLE LA CHARMILLE

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY

Mercredi 16 septembre de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

### PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

#### P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanences les mardis 1<sup>er</sup> et 15 septembre, le matin et les jeudis 10 et 24 septembre l'après-midi. Sur rendez-vous au 02 40 78 70 25.

#### Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

#### Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Le jeudi 17 septembre l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25.

#### Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

#### ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 9 septembre de 11h à 12h

### AUTRES PERMANENCES :

#### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

#### Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

#### Conciliateur de Justice

Le vendredi 18 septembre, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye, salle des permanences - 02 51 70 55 55

### PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

## Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr



### HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :  
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :  
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h  
(état civil uniquement)